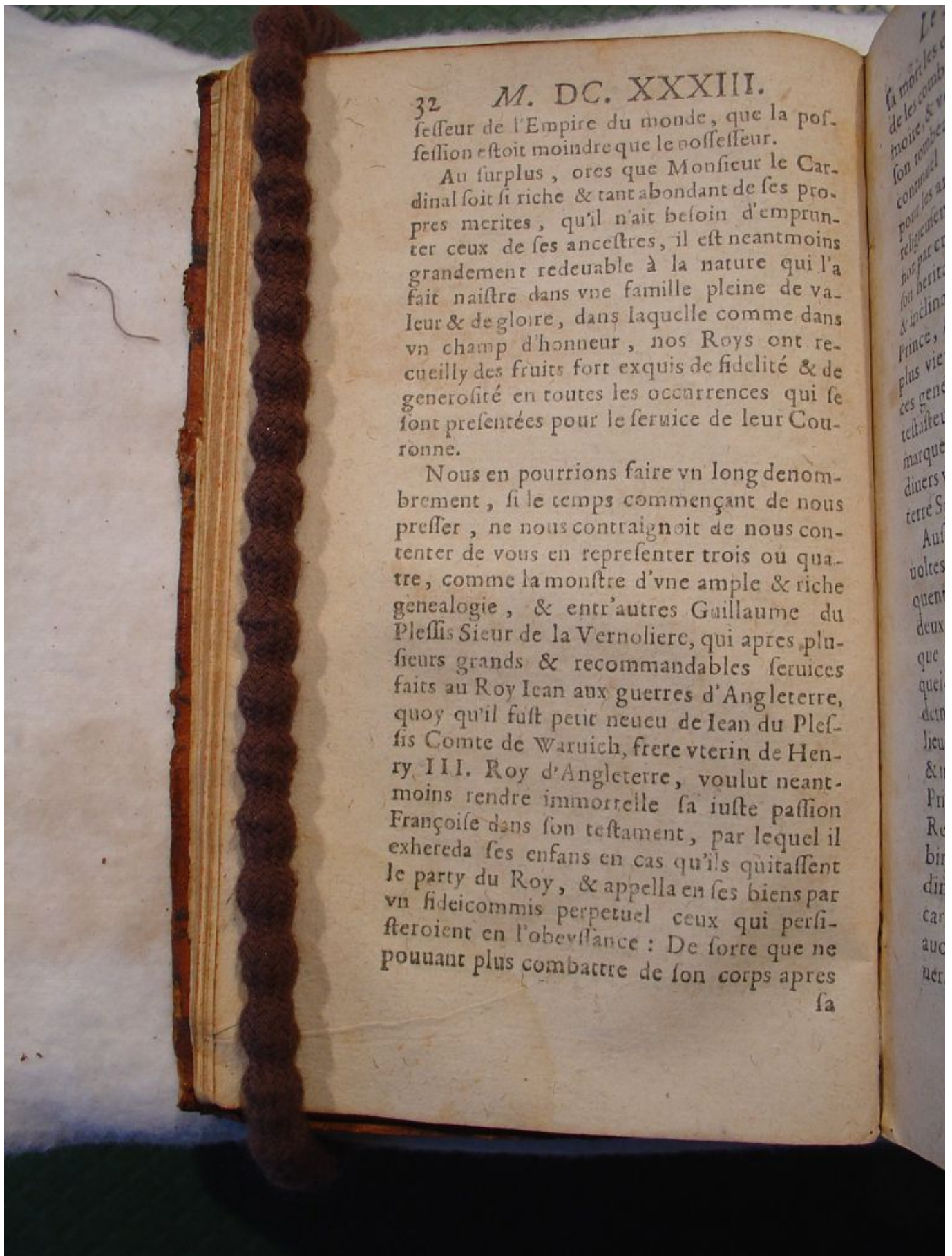


1633\_0032.jpg



32 M. DC. XXXIII.

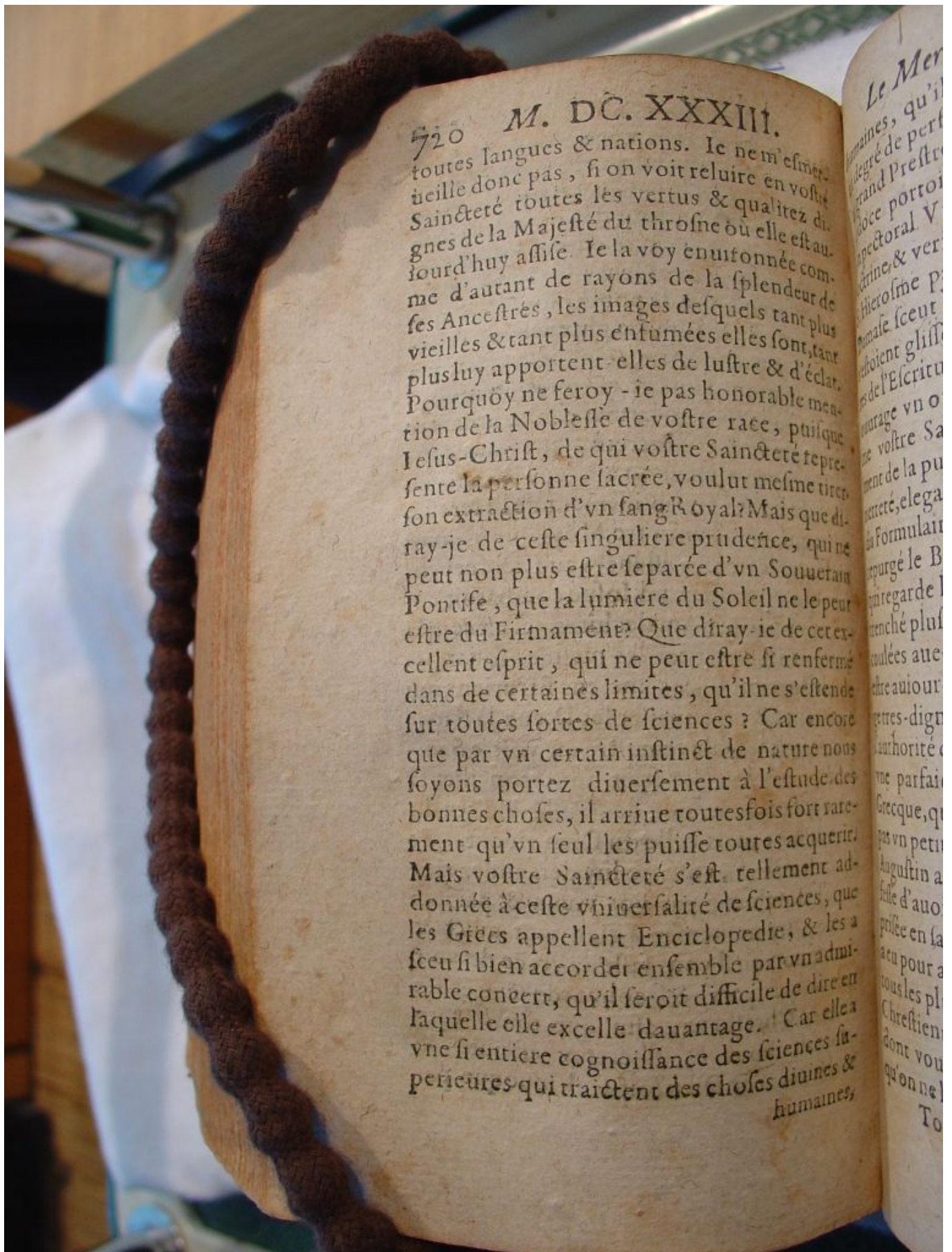
seigneur de l'Empire du monde, que la possession estoit moindre que le possesseur.

Au surplus, ores que Monsieur le Cardinal soit si riche & tant abondant de ses propres merites, qu'il n'ait besoin d'emprunter ceux de ses ancestres, il est neantmoins grandement redevable à la nature qui l'a fait naistre dans vne famille pleine de valeur & de gloire, dans laquelle comme dans vn champ d'honneur, nos Roys ont recueilly des fruits fort exquis de fidelité & de generosité en toutes les occurrences qui se font presentées pour le service de leur Couronne.

Nous en pourrions faire vn long denombrement, si le temps commençant de nous presser, ne nous contraignoit de nous contenter de vous en représenter trois ou quatre, comme la monstre d'une ample & riche genealogie, & entr'autres Guillaume du Plessis Sieur de la Vernolier, qui apres plusieurs grands & recommandables services faits au Roy Iean aux guerres d'Angleterre, quoy qu'il fust petit neveu de Iean du Plessis Comte de Waruich, frere vterin de Henry III. Roy d'Angleterre, voulut neantmoins rendre immortelle sa iuste passion Françoisse dans son testament, par lequel il exhereda ses enfans en cas qu'ils quitassent le party du Roy, & appella en ses biens par vn fideicommiss perpetuel ceux qui persisteroient en l'obeyssance: De sorte que ne pouuant plus combattre de son corps apres  
sa

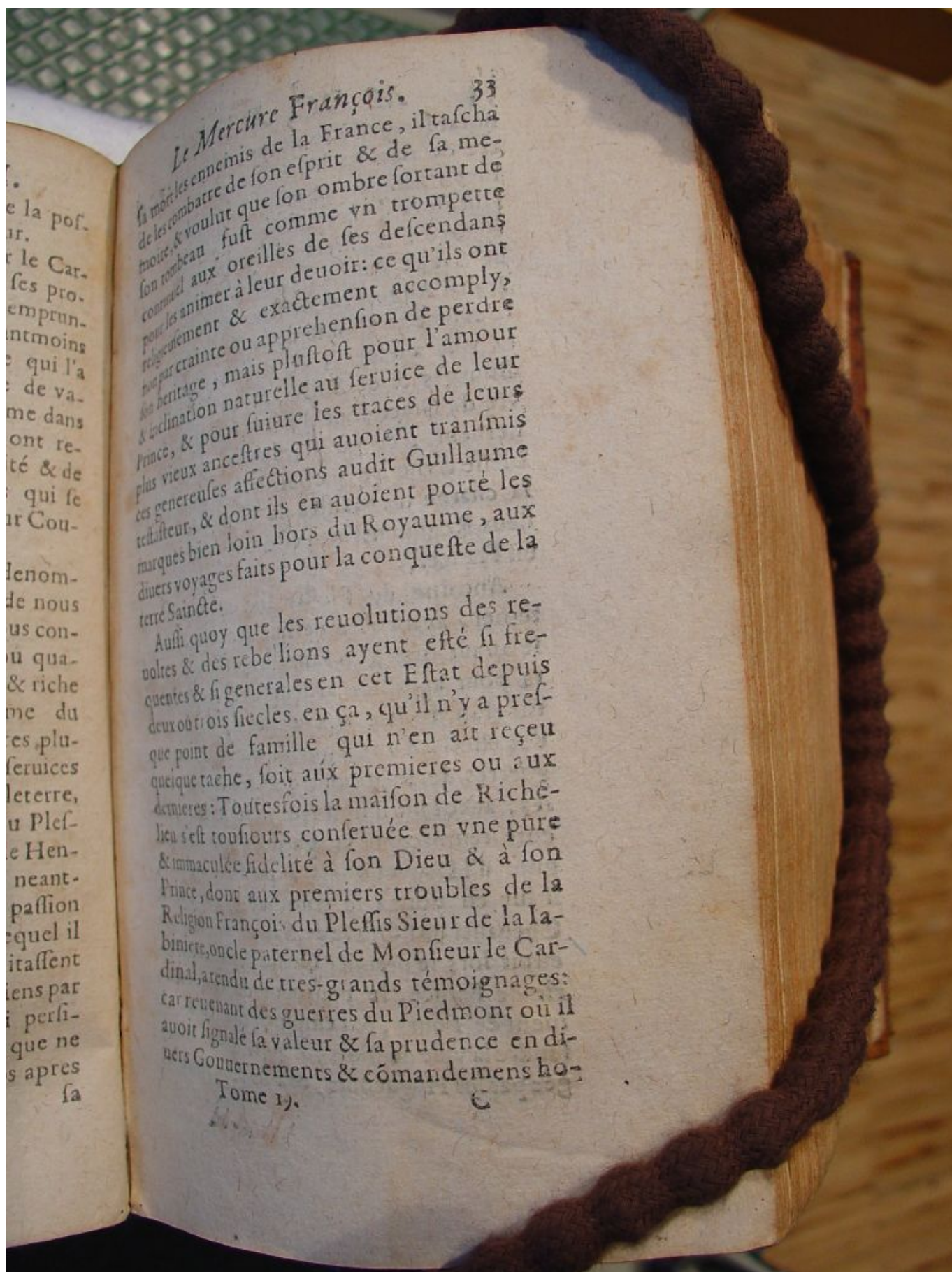


1633\_0720.jpg





1633\_0033.jpg





1633\_0721.jpg



*Le Mercure François.*

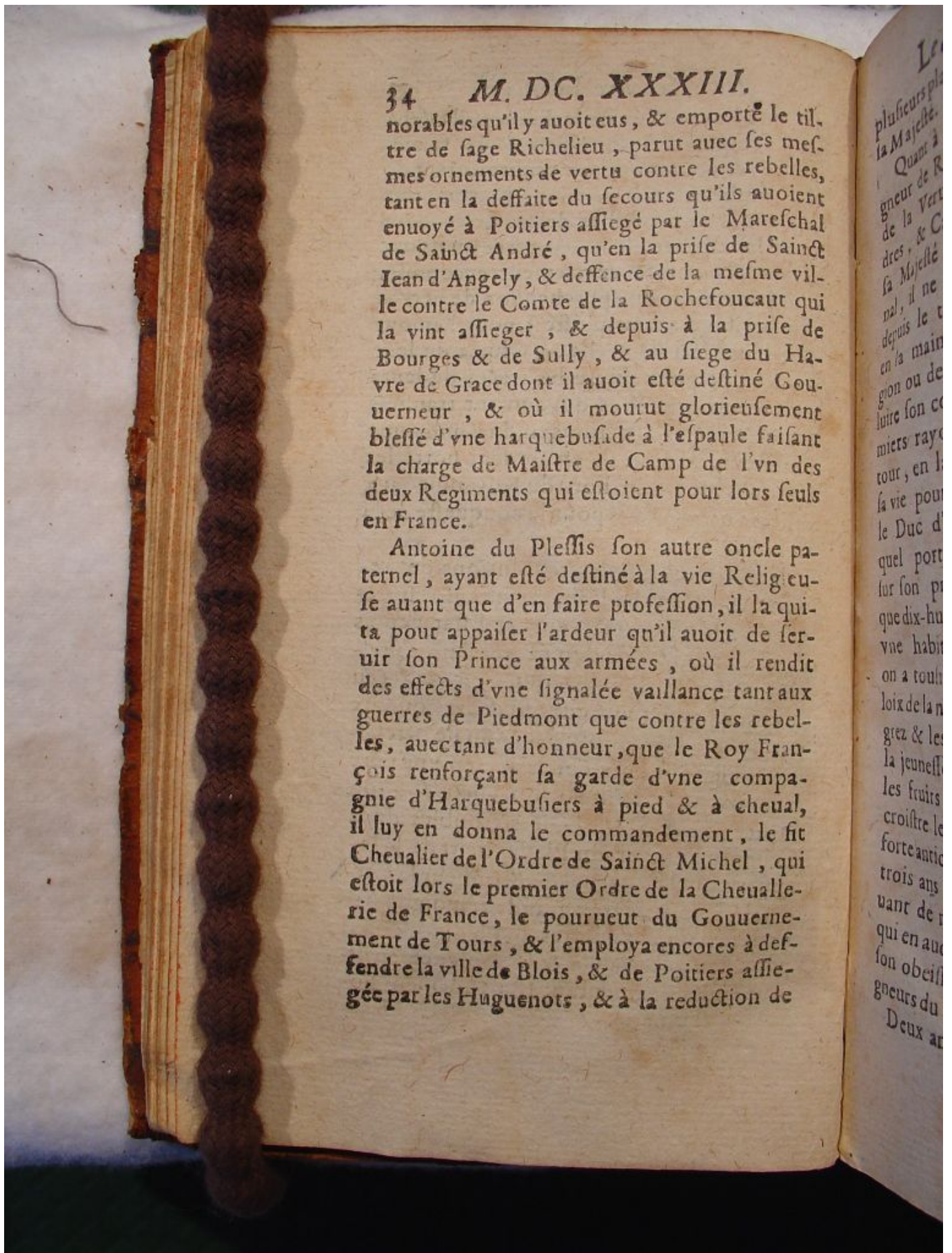
humaines, qu'il semble qu'elle soit montée 721  
au degré de perfection que Dieu requeroit  
au grand Prestre, qui pour ornement du Sa-  
cerdoce portoit ces deux mots grauez sur  
son pectoral VRIM & THVRIM, c'est à dire,  
doctrine, & verité. Pourtant, tout ainsi que  
S. Hierosme par le cōmandement du Pape  
Damase sceut corriger plusieurs fautes qui  
s'estoient glissées dans quelques exemplai-  
res de l'Escriture, ayāt (dit-il) fait d'un vieux  
ouvrage un ouvrage tout nouveau: De mes-  
me vostre Saincteté studieuse non seule-  
ment de la pureté du sens, mais encore de la  
netteté, elegance, & propriété de la diction  
du Formulaire des prières, a si iudicieusemēt  
re purgé le Breuiare des Prestres, pour ce  
qui regarde la prose & les vers, en ayant re-  
trenché plusieurs negligences qui s'y estoient  
coulées avec le temps, qu'on le peut dire  
estre aujour d'huy purement Latin. Ouura-  
ge tres-digne de l'esprit, de la doctrine, & de  
l'authorité de vostre Saincteté. Elle a encore  
vne parfaicte cognoissance de la langue  
Grecque, que les Sainctes Peres ont dit n'estre  
pas un petit dō de Dieu, & de laquelle saint  
Augustin a fait vne telle estime, qu'il con-  
fesse d'auoir offensé Dieu, de ce qu'il l'a mé-  
prisée en sa ieunesse. Aussi nostre Seigneur  
a eu pour agreable que sa vie miraculeuse, &  
tous les plus hauts mysteres de la Religion  
Chrestienne fussent escripts en ceste langue,  
dont vous estes si parfaictelement instruit,  
qu'on ne la pouuoit pas mieux scauoir à A.

Tome 19.

Z z.



1633\_0034.jpg



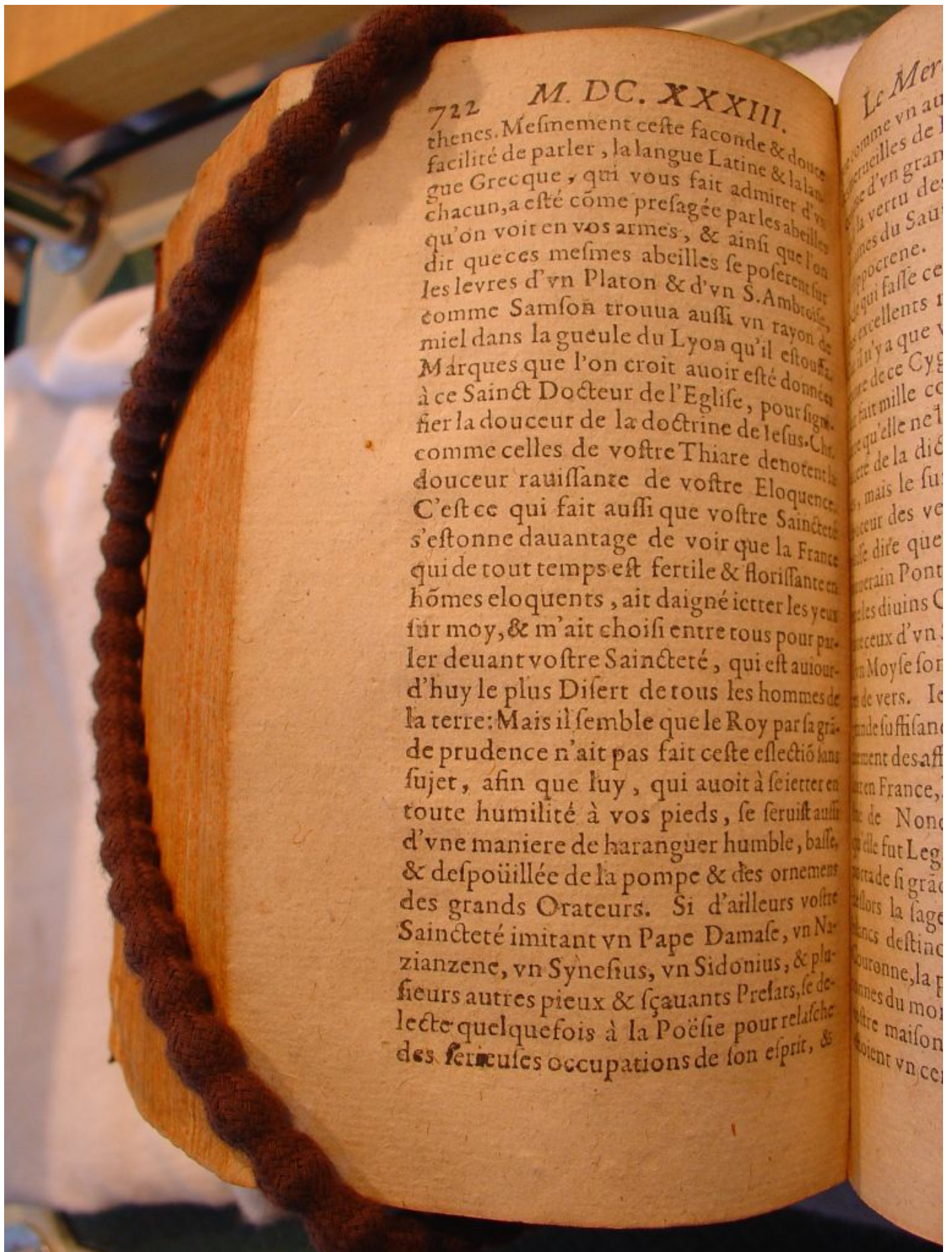
34 *M. DC. XXXIII.*  
norables qu'il y auoit eus, & emporté le titre de sage Richelieu, parut avec ses mesmes ornemens de vertu contre les rebelles, tant en la deffaitte du secours qu'ils auoient enuoyé à Poitiers assiegé par le Marechal de Saint André, qu'en la prise de Saint Iean d'Angely, & deffence de la mesme ville contre le Comte de la Rochefoucaut qui la vint assieger, & depuis à la prise de Bourges & de Sully, & au siege du Havre de Grace dont il auoit esté destiné Gouverneur, & où il mourut glorieusement blessé d'une harquebusade à l'espaule faisant la charge de Maistre de Camp de l'un des deux Regiments qui estoient pour lors seuls en France.

Antoine du Plessis son autre oncle paternel, ayant esté destiné à la vie Religieuse auant que d'en faire profession, il la quitta pour appaiser l'ardeur qu'il auoit de seruir son Prince aux armées, où il rendit des effects d'une signalée vaillance tant aux guerres de Piedmont que contre les rebelles, avec tant d'honneur, que le Roy François renforçant sa garde d'une compagnie d'Harquebusiers à pied & à cheual, il luy en donna le commandement, le fit Cheualier del'Ordre de Saint Michel, qui estoit lors le premier Ordre de la Cheualerie de France, le pourueut du Gouvernement de Tours, & l'employa encores à defendre la ville de Blois, & de Poitiers assiegée par les Huguenots, & à la reduction de

Le  
plusieurs pla  
la Majesté.  
Quant à  
gneur de R  
de la Ver  
des, & C  
la Majesté  
nal, il ne  
depuis le  
en la main  
gon ou de  
lure son co  
miers raye  
tour, en l  
la vie pour  
le Duc d  
quel port  
sur son p  
que dix-hu  
vne habit  
on a toult  
loix de la n  
grez & les  
la jeuness  
les fruits  
croistre le  
forte antic  
trois ans  
uant de r  
qui en au  
son obeis  
gneurs du  
Deux an



1633\_0722.jpg

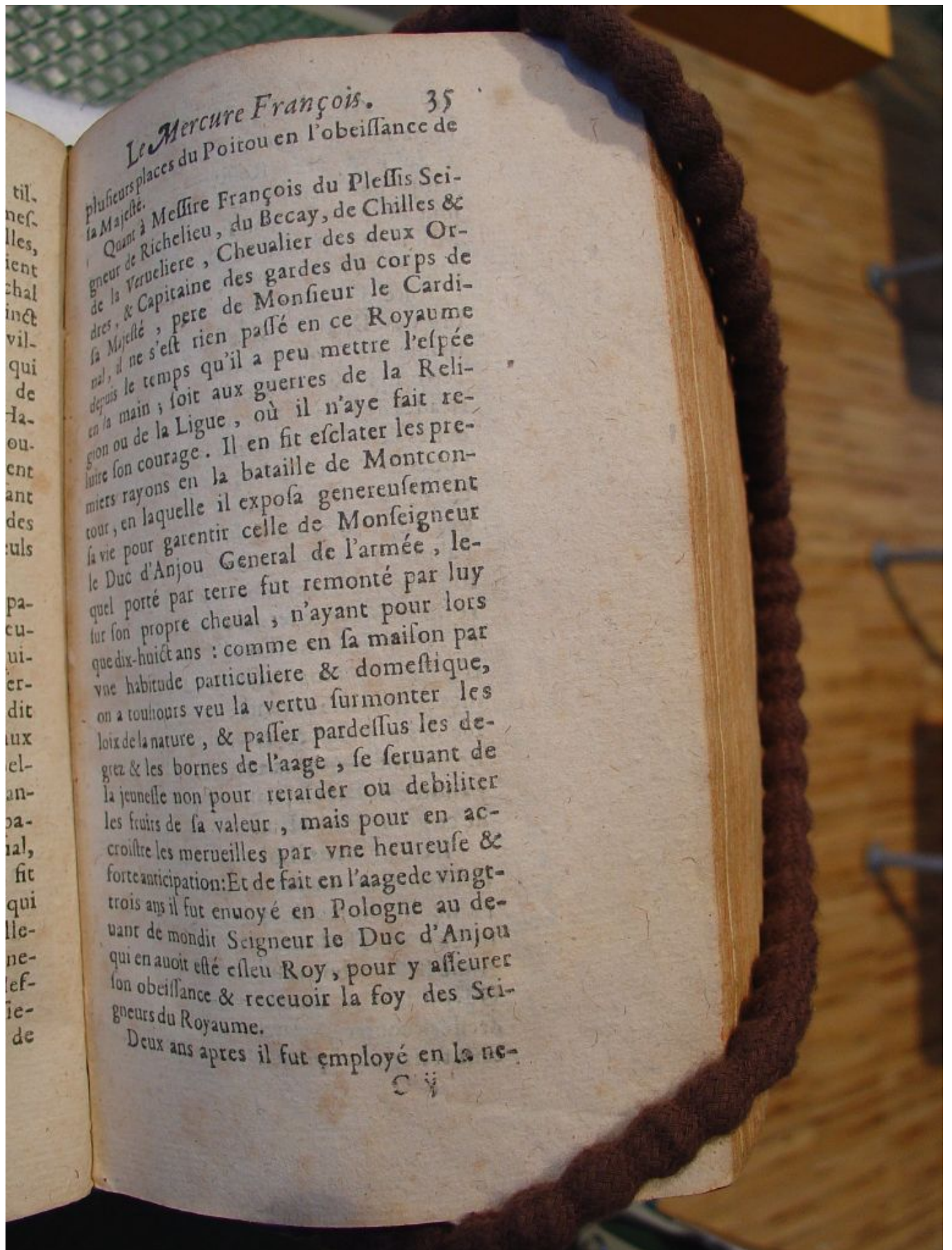


722 M. DC. XXXIII.  
thenes. Mesinement ceste faconde & douce  
facilité de parler, la langue Latine & la lan-  
gue Grecque, qui vous fait admirer d'un  
chacun, a esté cōme presagée par les abeilles  
qu'on voit en vos armes, & ainsi que l'on  
dit que ces mesmes abeilles se poserent sur  
les levres d'un Platon & d'un S. Ambroise,  
cōme Samson trouua aussi un rayon de  
miel dans la gueule du Lyon qu'il estoit  
à ce Saint Docteur de l'Eglise, pour signi-  
fier la douceur de la doctrine de Iesus-Christ.  
Ces douceurs de vostre Thiare denotent la  
douceur ravissante de vostre Eloquence.  
C'est ce qui fait aussi que vostre Saincteté  
s'estonne d'auantage de voir que la France  
qui de tout temps est fertile & florissante en  
hommes eloquents, ait daigné icter les yeux  
sur moy, & m'ait choisi entre tous pour par-  
ler deuant vostre Saincteté, qui est aujour-  
d'huy le plus Disert de tous les hommes de  
la terre: Mais il semble que le Roy par sa grā-  
de prudence n'ait pas fait ceste eslectiō sans  
sujet, afin que luy, qui auoit à se ietter en  
toute humilité à vos pieds, se seruist aussi  
d'une maniere de haranguer humble, basse,  
& despoüillée de la pompe & des ornemens  
des grands Orateurs. Si d'ailleurs vostre  
Saincteté imitant un Pape Damase, un Na-  
zianzene, un Synesius, un Sidonius, & plu-  
sieurs autres pieux & scauants Prelats, se de-  
lecte quelquefois à la Poësie pour relasche  
des seruiles occupations de son esprit, &

Le Mer  
comme vn au  
nouuelles de  
d'un gran  
la vertu de  
du Sau  
poerene.  
qui fasse ce  
excellents  
n'y a que v  
de ce Cyg  
fait mille co  
qu'elle ne l  
de la diē  
mais le su  
ceur des ve  
dise que  
merain Pont  
les diuins C  
ceux d'un  
Moyse for  
de vers. Le  
de suffisant  
ment des aff  
en France,  
de Non  
elle fut Leg  
de si grā  
lors la sage  
destinac  
ouronne, la P  
du mo  
votre maison  
ient vn ce

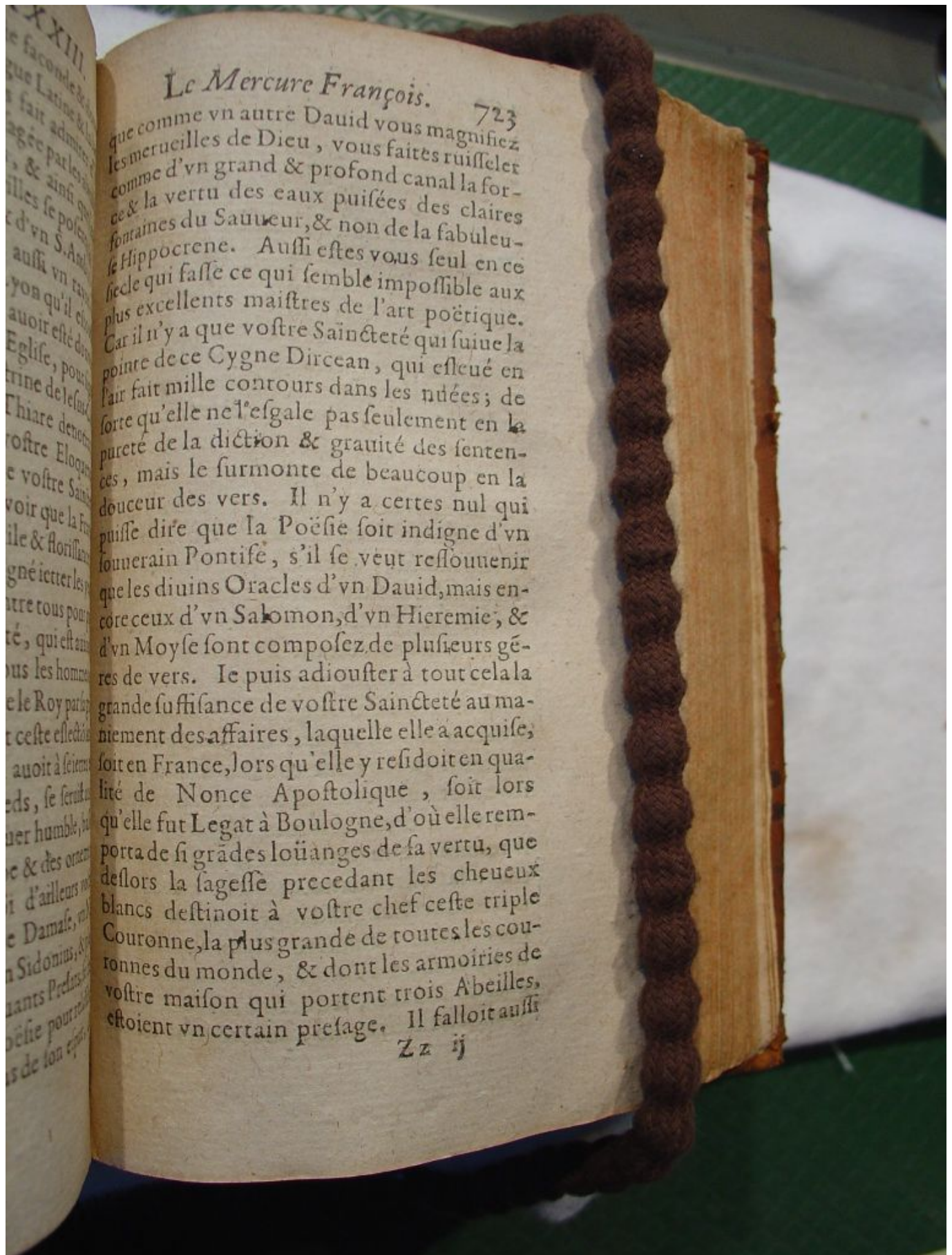


1633\_0035.jpg



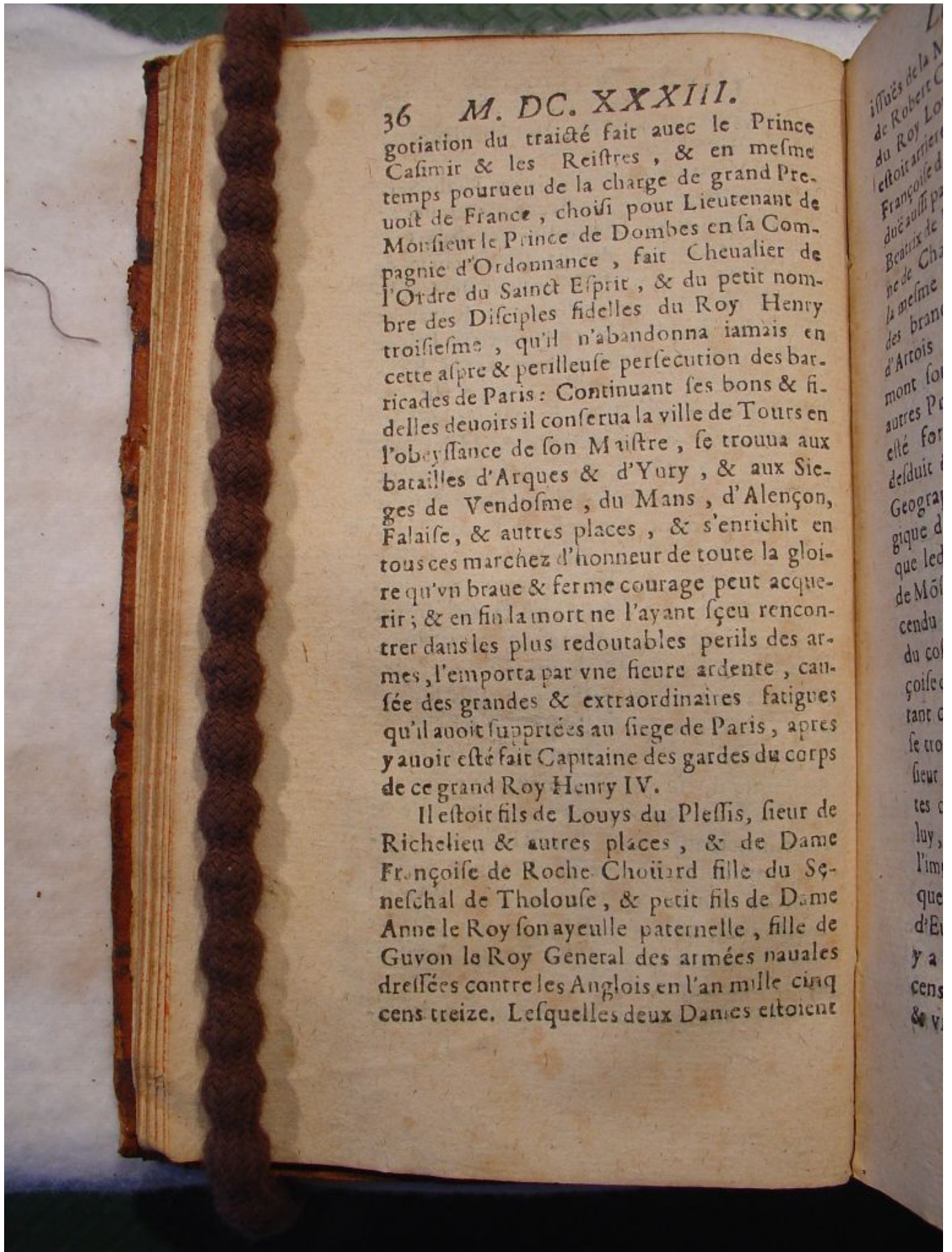


1633\_0723.jpg





1633\_0036.jpg



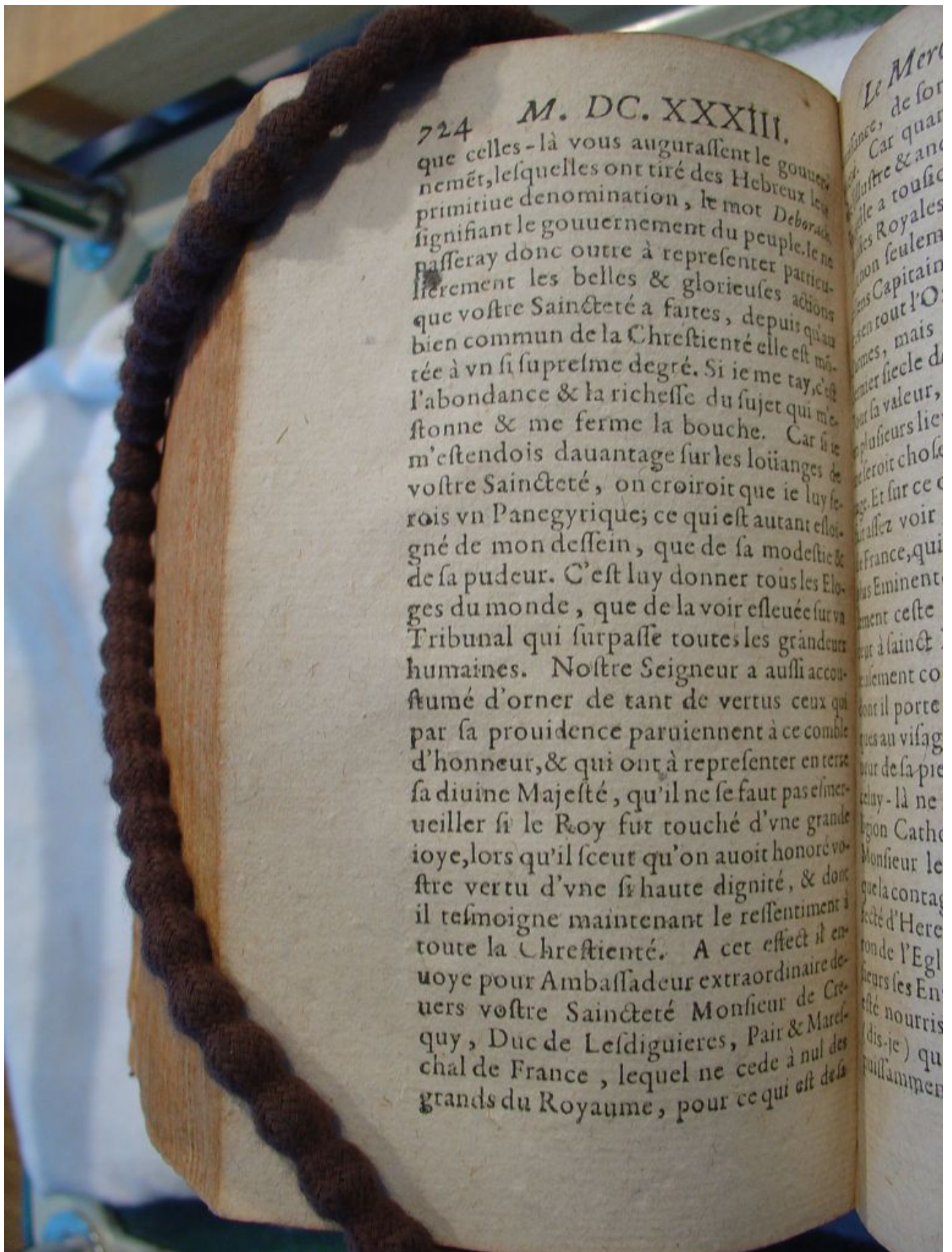
36 M. DC. XXXIII.  
gotiation du traité fait avec le Prince  
Casimir & les Reistres, & en mesme  
temps pourueu de la charge de grand Pre-  
uoit de France, choisi pour Lieutenant de  
Monsieur le Prince de Dombes en la Com-  
pagnie d'Ordonnance, fait Cheualier de  
l'Ordre du Saint Esprit, & du petit nom-  
bre des Disciples fidelles du Roy Henry  
troisiesme, qu'il n'abandonna iamais en  
cette aspre & perilleuse persecution des bar-  
ricades de Paris: Continuant ses bons & fi-  
delles deuoirs il conserva la ville de Tours en  
l'obeyssance de son Maistre, se trouua aux  
batailles d'Arques & d'Yury, & aux Sie-  
ges de Vendosme, du Mans, d'Alençon,  
Falaise, & autres places, & s'enrichit en  
tous ces marchez d'honneur de toute la gloi-  
re qu'un braue & ferme courage peut acquerir;  
& en fin la mort ne l'ayant sceu rencon-  
trer dans les plus redoutables perils des ar-  
mes, l'emporta par vne fièvre ardente, cau-  
sée des grandes & extraordinaires fatigues  
qu'il auoit supprées au siege de Paris, apres  
y auoir esté fait Capitaine des gardes du corps  
de ce grand Roy Henry IV.

Il estoit fils de Louys du Plessis, sieur de  
Richelieu & autres places, & de Dame  
Françoisse de Roche-Choiard fille du Se-  
neschal de Tholouse, & petit fils de Dame  
Anne le Roy son ayeulle paternelle, fille de  
Guyon le Roy General des armées navales  
dressées contre les Anglois en l'an mille cinq  
cens treize. Lesquelles deux Dames estoient

issus de la M  
de Robert C  
du Roy Lo  
estoit armer  
Françoisse d  
d'auant pa  
Beatrix de  
ne de Cha  
la mesme  
des bran  
d'Arrois  
mont son  
autres P  
esté for  
desluit  
Geogra  
gique d  
que led  
de Mō  
cendu  
du col  
goise  
tant c  
se tro  
sieur  
tes c  
luy,  
l'im  
que  
d'Et  
y a  
cens  
& v



1633\_0724.jpg





**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**